

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 256f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

256  
9.4.2008

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"l'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Communiqué du Greffier

### L'équipe de l'université de Grenoble remporte le Concours européen des droits de l'homme « René Cassin » 2008

Des étudiants de l'université de Grenoble ont été déclarés vainqueurs du Concours européen des droits de l'homme « René Cassin » 2008, l'un des plus importants concours de plaidoirie en langue française.

Hier en fin d'après-midi l'équipe lauréate a remporté la finale René Cassin, qui l'opposait à des étudiants de l'université de Strasbourg et qui s'est déroulée à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Des étudiants représentant des universités de six pays s'étaient affrontés au cours de la compétition, qui consiste en procès fictifs en langue française fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme. Le concours René Cassin est ouvert aux étudiants en droit et en sciences politiques venant de 25 Etats différents. Cette année, les débats portaient sur les nouvelles technologies en milieu lycéen.

Les 16 équipes sélectionnées à l'issue de la phase écrite (rédaction d'un mémoire) ont plaidé leur dossier le lundi 7 avril devant une cour fictive composée d'universitaires, de magistrats et de fonctionnaires à la Cour européenne. Les finalistes se sont affrontés dans la salle d'audience de la Cour, devant un jury composé de personnalités (juges à la Cour, universitaires).

Après une pause de deux ans, le concours René Cassin a repris cette année sous le pilotage d'un Conseil scientifique renouvelé, et en partenariat avec l'Université Robert Schuman et l'Institut international des droits de l'homme.

Des informations supplémentaires sur le concours, notamment la liste des équipes demi-finalistes, peuvent être consultées sur le site Internet : [www.concoursassin.eu](http://www.concoursassin.eu).

\*\*\*

Des informations complémentaires au sujet de la Cour peuvent être obtenues sur son site Internet (<http://www.echr.coe.int>).

#### Contacts pour la presse

**Emma Hellyer** (téléphone : 00 33 (0)3 90 21 42 15)

**Tracey Turner-Tretz** (téléphone : 00 33 (0)3 88 41 35 30)

**Paramy Chanthalangsy** (téléphone : 00 33 (0)3 90 21 54 91)

**Sania Ivedi** (téléphone : 00 33 (0)3 90 21 59 45)

*La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.*

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.